

Le 17 août 2017

## Par SDÉ et messenger

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2018-2019 (dossier R-4011-2017) – Précisions de l'UMQ relatives aux sujets à traiter et aux conclusions recherchées Notre dossier : 22507-17

---

Chère consoeur,

La présente a pour but de fournir à la Régie de l'énergie, tel que demandé dans la décision procédurale D-2017-086, les sujets que l'UMQ entend traiter ainsi que les conclusions recherchées.

Le dossier de mise en place d'un mécanisme de réglementation incitative (R-3897-2014, MRI) est désormais près de sa conclusion et le mécanisme de plafonnement des revenus du Distributeur est déjà en application. L'UMQ entend donc contribuer en analysant la proposition du Distributeur relative à certaines caractéristiques (exclusions, exogènes, etc.) de son MRI (présentées en HQD-3 D-4) de façon à s'assurer que l'ensemble des hypothèses retenues soient les meilleures pour la clientèle tout en permettant au Distributeur de maintenir ses efforts en matière de qualité de service tout en protégeant la pérennité de son réseau.

Malgré la mise en place graduelle du MRI, la demande tarifaire demeure basée sur la méthode du coût de service. C'est ainsi que l'UMQ souhaite compléter son analyse des dépenses d'exploitation du Distributeur (HQD-8 D-1, 2 et 3) pour s'assurer qu'elles soient parfaitement justifiées, de façon à soutenir les hausses tarifaires demandées.

L'UMQ entend aussi questionner le Distributeur et s'assurer de la profondeur de ses initiatives de mobilisation des employés dans la recherche d'améliorations continues de sa performance (HQD-1 D-1 – méthode Kaizen, évaluation des idées des employés, rétention des connaissances), car le contexte de départs accélérés à la retraite de plusieurs employés laisse peu de marge de manœuvre à l'expérimentation en cette matière. L'expérience enseigne que plusieurs grandes entreprises ont

expérimenté des revers en poursuivant de tels objectifs sans prendre l'ensemble des précautions requises. L'UMQ voudra donc fournir un éclairage pour éviter qu'une pareille éventualité ne se produise.

L'UMQ voudra également valider les améliorations aux indicateurs de qualité de service alléguées par le Distributeur (HQD-2 D-1) afin de s'assurer que ces améliorations soient structurelles et non sujettes à des facteurs externes au contrôle du Distributeur.

En ce qui concerne la qualité du service, l'UMQ est intéressée à valider les initiatives du Distributeur en matière d'enfouissement de lignes (HQD-9 D-5) et de contrôle de la végétation (HQD-8 D-1, annexe B), deux préoccupations importantes des municipalités qui font aussi face à de telles problématiques et disposent d'une expertise certaine à partager avec la Régie.

En matière de principes réglementaires, l'UMQ voudra analyser la pertinence de la proposition du Distributeur de récupérer en 2018 la totalité des soldes du compte d'écart pour aléas climatiques (HQD-3 D-3) au vu des objectifs de stabilité tarifaire qu'il préconise.

De plus, en matière de stratégie tarifaire, l'UMQ voudra d'abord analyser l'impact des changements proposés par le Distributeur par la nouvelle catégorie tarifaire « F » qui abrogerait les tarifs « T 1-2 » et remplacerait le tarif « T-3 » (HQD-13 D-4), puisque les municipalités sont d'importants clients de cette catégorie tarifaire. L'UMQ souhaite également analyser et questionner le Distributeur sur l'évolution de son expérience-pilote et sur le suivi qu'il effectue en matière de recharge de véhicules électriques (HQD-13, D-2), afin de s'assurer que le Distributeur soit bien au fait des contraintes et options liées à l'électro-mobilité.

Un budget de participation est joint à la présente.

Espérant le tout conforme, nous vous prions, chère consœur, de recevoir nos salutations les plus distinguées.

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

*(s) Catherine Rousseau*

/vv

Catherine Rousseau